



Règlement général d'utilisation

Installations exploitées par la société EAK France SARL, www.chemindescimes-alsace.fr, T +33(0)3 69 50 86 00

Nous prions les visiteurs de respecter les règles suivantes :

- L'utilisation de l'ensemble des installations est à vos risques et périls.
- L'accès au site n'est possible que pendant les heures d'ouverture avec un billet d'entrée valide. En achetant un billet d'entrée, vous acceptez le règlement d'utilisation. En dehors des horaires d'ouverture, il est interdit d'accéder et de rester sur le site.
- Les enfants de moins de 14 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les enfants sont placés sous la responsabilité et la surveillance de l'adulte accompagnant.
- Il est strictement interdit, tout au long de l'année, de fumer ou de faire du feu sur l'ensemble des installations du site ou sur le sentier du Chemin des Cimes.
- En cas de changement soudain de météo (ex : orage, grêle, tempête ou gel), le personnel du Chemin des Cimes vous donnera les recommandations à suivre et pourra vous demander d'évacuer le sentier ainsi que la tour d'observation s'il le juge nécessaire.
- Si le site dispose d'un toboggan : le toboggan constitue une offre complémentaire au Chemin des Cimes et est à payer en supplément soit à la caisse, soit au tourniquet devant le toboggan. Les horaires d'ouverture du toboggan peuvent différer des horaires d'ouverture du Chemin des Cimes. En cas de pluie ou d'humidité importante, le toboggan reste fermé ou peut être fermé pour une courte durée. L'utilisation du toboggan avec tapis de glisse individuel est autorisée à partir de 6 ans et se fait à vos risques et périls. L'utilisation d'un tapis de glisse est obligatoire pour la descente, maximum 1 personne de plus de 6 ans par tapis. Cependant, les enfants de moins de 6 ans peuvent descendre gratuitement avec le toboggan s'ils sont accompagnés par un adulte. Pour une question de sécurité, les personnes avec un pacemaker, les femmes enceintes et les personnes présentant des problèmes de santé ne sont pas autorisées à emprunter le toboggan.

Il est interdit :

- D'emmener des animaux sur le Chemin des Cimes
- D'emprunter le Chemin des Cimes avec des rollers, trottinettes, vélos, etc..
- D'accéder aux locaux interdits aux visiteurs
- De porter des personnes sur ses épaules
- De se pencher au-dessus des garde-corps et de jeter des objets depuis le Chemin ou la tour
- De jeter des déchets ailleurs que dans les endroits prévus à cet effet
- D'accéder au site sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou autres stupéfiants ou de les consommer sur place.
- D'apporter des armes ou tout objet qui pourrait être assimilé à une arme

Il est important de noter :

- En cas de pluie ou de neige, le chemin peut être glissant.
- La caisse, la boutique et la sortie sont sous surveillance vidéo. Les enregistrements vidéo ne seront utilisés qu'en cas de perte, vol, dégradation d'objets de valeur des visiteurs ou des employés ou en cas d'évènement particulier. Dans ce cas, le matériel vidéo sera transmis aux autorités compétentes.
- En cas d'actes illégaux ou d'infractions aux règlements (y compris à ce règlement d'utilisation), le personnel du site est autorisé à expulser les personnes concernées et le cas échéant à déposer une plainte.
- Les données personnelles sont traitées conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD). Vous pouvez consulter les informations relatives à la protection des données sur notre site internet. Vous trouverez plus d'informations concernant les droits des visiteurs et le règlement général sur la protection des données sur le site internet www.cnil.fr.
- Les enregistrements de sons, de films, de photos et de vidéos en rapport direct avec le Chemin des Cimes ou la société EAK France SARL, ne sont autorisés qu'à des fins privées. Pour des photos, films, enregistrement audio à titre commercial, un accord écrit est nécessaire. Pour cela, veuillez contacter au préalable notre service presse (info@chemindescimes-alsace.fr ; objet : demande de presse). Sans accord préalable, l'utilisation d'enregistrement audios, photos ou vidéos à des fins commerciales est interdite. En cas de non-respect de cette clause, des dommages et intérêts pourraient être demandés.
- Dans le cas d'enregistrement audios, photos, vidéos, pour le compte ou avec le consentement du personnel, le visiteur peut apparaître dans l'enregistrement. Dans ce cas, il consent à l'utilisation sans restriction de cet enregistrement en termes de contenu, de temps et de lieu. Cela ne donnera droit à aucune rémunération ou autre prétention de la part du visiteur.
- En achetant un billet d'entrée ou lors de la visite du Chemin des Cimes, le visiteur autorise la société EAK France SARL, ou des tiers mandatés par celle-ci, à exploiter des enregistrements audios, photos ou vidéos dans lesquels il apparaîtrait sans restriction dans son contenu, ni dans le temps et l'espace. Cela ne donnera droit à aucune rémunération ou autre prétention de la part du visiteur.
- En achetant une carte d'entrée ou lors de la visite du Chemin des Cimes, le visiteur est conscient qu'il peut être filmé, photographié par un autre visiteur. La société EAK France SARL n'est pas responsable de ces enregistrements ; cela est valable notamment dans le cas où ces enregistrements seraient publiés sur internet (exemples : réseaux sociaux tels que Facebook) et rendus publics. Les droits éventuels du visiteur concerné à l'encontre du tiers qui a réalisé ces enregistrements et les a rendus accessibles au public ne sont pas affectés.

Tout visiteur est tenu de prendre connaissance de ce règlement d'utilisation avant de pénétrer sur le Chemin des Cimes et de se conformer à ses dispositions.

Exploitant : EAK France SARL, 1 base aérienne 901, 67160 Drachenbronn
Enregistré au registre du commerce de Strasbourg, sous le numéro B 880 422 688